

CTLocal du 08/10/2020

Compte-rendu

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

Pour la direction étaient présents M Demonet, Mme Goutaudier, M Ordonaud et Mme Otto. La réunion a débuté à 9h30.

M. le Directeur a débuté la réunion en demandant la parole afin de faire un point sur la situation du département face à la crise sanitaire.

Tout d'abord, M Demonet précise que ce CTL se tient en présentiel suite à la demande expresse des trois OS. Il enchaîne ensuite en précisant que Messieurs Eluard (médecin de prévention) et Durantin (ISST) ont fait les recommandations suivantes :

- pas de réunions en présentiel
- si une réunion en présentiel doit se tenir, durée maximale 2h en limitant fortement le nombre d'intervenants.

A cela, la CGT répond qu'elle refusera toute convocation en réunion téléphonée puisque, l'expérience l'a montré, le mode opératoire n'est pas satisfaisant pour bien se comprendre et prendre des décisions dans de bonnes conditions. Le Directeur nous dit qu'on l'a pourtant déjà fait ... mais il ne comprend pas la différence entre une réunion informelle et des instances où l'on doit prendre des décisions ...

Il est demandé à la direction de rechercher activement une autre alternative afin d'organiser ces réunions entre la direction et vos représentants du personnel. La question de la visio-conférence (déjà pratiquée dans beaucoup d'endroit) est posée et aurait dû être explorée depuis des mois pour être prête au bon moment dès la rentrée.

Ainsi, on apprend à 9h30 que le CTL convoqué initialement pour la journée ne se tiendra que sur la matinée (fin à 13h00 quand même) et que le CHSCT convoqué en présentiel le 13/10/2020 se déroulera en audio-conférence (audio-conférence qui a eu lieu depuis et qui a été catastrophique, inaudible etc ...).

Sur la situation du département, **374 agents** sont en présentiel, 45 agents sont en télétravail, 104 absents. La direction ne recense personne en autorisation d'absence exceptionnelle, et zéro cas Covid.

Après la lecture des liminaires par les OS (voir notre déclaration sur notre site local), M le directeur répond aux différentes questions :

Concernant le Nouveau Réseau de « Proximité », M Demonet justifie le fait qu'il n'y a eu aucune réunion plus tôt par le fait qu'il n'y a aucun projet de fermeture pour 2020. « Oui il y aura des fermetures en 2021 mais je ne vous le dirai pas maintenant ! »

Alors que dans d'autres départements, des réunions visant à préciser les grandes lignes du projet NR « P » ont eu lieu avant la validation de ce dit-projet par la DG, le directeur se refuse à nous communiquer la moindre information avant cette validation qui devrait intervenir début octobre (on est déjà le 08...). Il en profite pour nous rappeler la réunion du 03 Novembre sur le NR « P » pendant laquelle il nous donnerait toutes les informations sur ce qu'il a présenté et ce que la DG a validé. **Le problème c'est que nous serons en novembre voire mi novembre si les OS locales font des contre-propositions et que les agents ne sauront qu'un mois et demi avant les vacances de Noël, où ils travailleront le 01 janvier et pour quoi faire, c'est inadmissible !!** Cela crée des aberrations sur nos lieux de travail, que l'administration hors sol ne

comprend pas, un exemple (mais il y en a d'autres) : les nouveaux agents SIP sont envoyés en stages taxes foncières alors que peut-être 20 jours plus tard ils ne feront plus de taxes foncières !!! **Les administrateurs n'ont-ils pas de bon sens ?**

En sortant de cette réunion, on apprend en OFF que les chefs de service auraient assisté à une réunion pendant laquelle les grandes lignes des restructurations à venir leur auraient été présentées avec une « ébauche de calendrier » et qu'il y aurait des restructurations dès le 01 janvier, fermetures des trésoreries de l'Ouest audois (sauf Castel en antenne de Carcassonne comme prévu). Bien plus donc que la fin de l'impôt dont nous avons la connaissance puisque les CDS (chefs de service) et agents concernés ont été mis au courant sur place en septembre. Après interrogation du DDFIP par mail à l'issue de ce CTL, sur cette réunion NR « P » avec les CDS, M Demonet dément le fait d'avoir donné une quelconque information à ce sujet.

Ce qu'il faut retenir à ce stade, il n'y aura aucune concertation sur le sujet des restructurations dans l'Aude, cela bien été expliqué par M. Demonet. Il répond défavorablement à notre demande et celle de l'intersyndicale de réunir avant chaque fermeture ou réorganisation, élus, personnels, usagers afin d'établir un état des lieux des besoins. Il nous dit qu'il y a une baisse de 24 % de l'accueil ... mais a-t-il compté avec la période confinement ?

Concernant la prime Covid et la remarque faite sur la répartition de cette prime en fonction des grades (pour rappel : **chiffre en fonction des catégories**), le directeur indique que le versement de celle-ci n'a été décidé que par rapport à un taux d'exposition au coronavirus (Taux d'AAE30 comptabilisées). Or c'est faux, plus de la moitié des agents ont été choisis sur liste « 4 » c'est-à-dire au choix princier des CDS, sans compter que les AAE30 dépendaient déjà largement de la décision des CDS.

Concernant les mutations et la demande d'avoir des informations (ou un pré-mouvement) sur le mouvement avant sa publication de manière à pouvoir identifier des éventuelles erreurs ou anomalies, et d'évoquer le ou les sujets avec la direction avant que les agents n'en soient informés : la direction nous fait savoir qu'elle a fait, par le biais de la pseudo réunion d'information tenue juste avant la publication ; c'est à dire pas grand-chose. **Pour la direction, il n'y a eu aucun problème sur ce mouvement...**

Pour les listes d'aptitude, M Demonet propose des entretiens en bilatéral uniquement pour annoncer la liste proposée. La CGT, tenant tous les ans à avoir des informations sur l'ensemble des agents classés sur ces listes (y compris sur chaque agent non retenu), refuse cette proposition.

Enfin, pour terminer la réponse aux liminaires, le directeur annonce qu'une grande réflexion va être menée sur les problématiques de l'accueil dans les CFP dès 2021.

1^{er} point : Les ponts naturels (pour avis).

Comme tous les ans, la remarque est faite et prouvée à la direction que des CDS ne retranscrivent pas l'exactitude et l'intégralité des propositions des agents. Des services (pourtant nombreux : 60 agents) obtiennent 100 % d'avis favorable aux ponts naturels quand des services de 3 ou 4 agents n'obtiennent pas 100 % de



CTLocal du 08/10/2020

Compte-rendu

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

réponses et que d'autres services de taille équivalente (40 agents) n'obtiennent que 2 réponses: *vous avez dit bizarre !!!* Preuve à l'appui, certains commentaires ou propositions de collègues n'apparaissent pas dans le tableau récapitulatif. Mais la direction fait confiance à ses CDS. **Au final, (malgré des chiffres faux) la direction présente dans son tableau que 31 % des collègues ont proposé autre chose** ou n'ont pas répondu (bientôt 50% ??). Des agents ont repris mais minoritairement la remarque que nous proposons « **de laisser venir ceux qui veulent venir travailler les jours de ponts qu'elle que soient les dates des ponts choisis par la direction** ». **Mais le directeur évoque le problème que les agents travailleraient peut-être sans les CDS (sous-entendu si les CDS ont choisi de ne pas venir au travail) !! Comme si nous ne le faisons pas déjà !**

Abstention de la CGT, votre contre les ponts de Solidaires et pour de FO (...).

2ème point : Horaires SPFE Carcassonne et SPF Narbonne

Une réorganisation de l'accueil et des applications informatiques est proposée. Cette réorganisation non rejetée par les agents du service (la CGT a pris leur attache) n'est pas **le fond du problème qui reste la surcharge de travail (le SPF serait descendu à moins de 180 jours de retard) et le manque de personnel** (suppressions d'emploi que nous ne connaissons d'ailleurs toujours pas, aucune info donnée par le directeur qui y a pourtant déjà réfléchi). Des casiers sécurisés pour recevoir les actes des notaires vont être installés au RDC et l'ISST passerait pour vérifier la conformité avec les locaux.

La CGT s'est donc abstenu, Solidaires contre, FO abstention également.

3ème point : Recrutement d'un apprenti

Ce recrutement viendrait en soutien du SPFE de Carcassonne. La personne recrutée sera présente 1 semaine par mois de Septembre 2020 à Avril 2021 et à temps plein de Mai à Août 2021. Ce recrutement sera financé en totalité par la DDFIP de l'Aude quand auparavant ce type de recrutement n'était pris en charge qu'à 50 % par la DDFIP. Le public visé par ce recrutement est ciblé : ce doit être des jeunes en difficulté financière pour poursuivre leur formation. Il touchera 450 euros par mois. Nous avons droit à tout un discours sur le rôle d'insertion joué par la DGFIP ... ou de travail sous-payé ... et alors que 50 % des apprentis (chiffre officiel) finissent au chômage 5 ans après ...

4ème point : Recrutement d'un contractuel de longue durée

La DG recrute des contractuels grâce à la récente loi de transformation publique combattue par la CGT (la même loi qui supprime des CAP locales et nationales à la DGFIP). **219 postes d'agents C à la DGFIP mais aussi des B, des A et des administrateurs (fiche de recrutement à environ 200.000 euros par an)**. C'est pour 2 fois 3 ans maximum... et ce contractuel **prendra la place d'un agent pour les mutations** (il y a 3 vacances C dans l'Aude d'après la direction). Il est pris au SIP de Carcassonne. 20

candidatures à ce jour qui seront examinés par M. Ordonaud, le CDS du SIP, un autre A+ de la direction et la présence d'un agent de pôle emploi ... **Quand la CGT demande comment ça se passe si quelqu'un qui recrute connaît personnellement la personne (famille ou autre), la direction répond à côté, quand nous reposons la question, la direction assure qu'ils seront impartiaux !**

Il toucherait 15 536 euros indice 321 mais la CGT relève que c'est un indice qui est inférieur à l'indice le plus bas de la grille C, ... la direction va se renseigner ...

5ème point : Budget au 31/08/2020

Les Berkani ont du travail supplémentaires de ménage/nettoyage mais sans heures supplémentaires à ce jour. La CGT demande ce qu'il en est de la façade du CDC ; nous apprenons que la structure métallique du béton armé est touchée à cause aussi d'une mauvaise évacuation de l'eau sur le toit ... et donc que ce ne sera pas simplement un ravalement de façade, que ça coûtera plus cher (donc travaux par « lots », pas tous en même temps...) et que la demande a été faite à la DG ; très rassurant quand on connaît l'histoire du CDC et de l'effondrement sur le plateau de travail du dernier étage des cheminées du toit, puis d'une partie balcon.

A surveiller de très près, tous les moyens doivent être débloqués tout de suite; un architecte BDF devait passer le lendemain du CTLocal.

Les 6ème (Généralisation du paiement de proximité) et 7ème (Affichage de qualité de service en SIP et SIE) points n'ont pas été abordés par faute de temps : la séance est levée à 13h15. Les points non-abordés feront l'objet d'une nouvelle convocation.

Questions diverses :

La CGT a appelé l'attention de la direction sur la restructuration tambour battant du SIP de Narbonne et de l'accueil, organisée par M. Maynaud alors que des agents se retrouvent en souffrance avérée. La direction n'était pas au courant et verrait avec le CDS dès le lendemain puisque une réunion CDS sur les accueils dans l'Aude était prévue.

La CGT a aussi demandé par mail (vu que la réunion a été écourtée) des chiffres sur le CDC (stats) et de répondre à la question sur l'emploi, le directeur ayant oublié en séance après les liminaires.

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

N'hésitez pas, contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11